REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

Mairie de HOLQUE

DEPARTEMENT
NORD
CANTON
WORMHOUT
COMMUNE
HOLQUE

ARRETE DU MAIRE
N° 14-2025

Brocante et concours de pétanque « Holque Culturisme »
Dimanche 10 août 2025 à Wattendam

ARRETE DE CIRCULATION
Brocante - Concours de pétanque

Le Maire de la Commune de Holque,

Vu le Code des Communes,
Vu le Code de la Route,
Vu la demande, par courriel, présentée le 11 mars 2025, par Monsieur FENAERT Vincent, président de l'Association Holque Culturisme, sollicitant un arrêté de circulation pour l'organisation d'une brocante et d'un concours de pétanque, le dimanche 10 août 2025, route de l'Ancienne Colme à Holque,
Vu l'avis favorable de Monsieur le Maire de Watten,

Considérant qu'il convient de prendre des mesures afin d'assurer la sécurité des participants à cette manifestation et des usagers,

ARRETE

Article 1er :
La circulation sera interdite, sauf riverains, sur une partie de la route de l'Ancienne Colme, secteur compris entre le n° 1 et le n° 19 bis, le **dimanche 10 août 2025**, de 6 h à 19 h.
Un passage sera laissé libre en milieu de voirie pour l'intervention éventuelle des véhicules de secours.

Article 2 :
Le pont situé entre la rue de Wattendam à Watten et la rue de l'Ancienne Colme à Holque sera fermé à la circulation.

Article 3 :
Une déviation sera mise en place selon l'itinéraire suivant :

sens 1 : de Holque vers Millam
↙ RD 3 : rue de Dunkerque (Holque) - RD 346 : Rue de Millam (Watten),

sens 2 : de Millam vers Holque
↙ RD 346 : rue de Millam (Watten) - RD 3 : rue de Dunkerque (Holque).

Article 4 :
La signalisation relative à cette interdiction sera mise en place par l'association « Holque Culturisme».

Article 5 :
Ampliation du présent arrêté est transmise à :
- Monsieur le Maire de Watten,
- Monsieur FENAERT Vincent, président de l'association «Holque Culturisme»,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Watten,
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Watten,

Fait à Holque,
Le 11 mars 2025,
Le Maire,
Fabrice LAMIAUX

MAIRIE de HOLQUE 59146